49e ANNÉE. — N° 17.136
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9» 17f 32f
Etranger..... 20 · 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
MARDI 3 JUIN 1919
SAINTE CLOTILDE
SOLEIL : lever 5h20; coucher 8h41
LUNE : P. Q. le 5; pleine le 13

Pour les Disparus

Pourquoi faut-il, la guerre finie, que des gestes de simple justice ou de reconnaissance nationale, qui eussent tant gagné à être spontanés, doivent être, pour ainsi dire, arrachés un à un ? Pourquoi, après avoir longuement et vainement attendu de les voir se produire, faut-il être toujours conduit à incriminer la lenteur indifférente ou l'oubli de ceux qui devraient en prendre l'initiative ?

Pourquoi ? Je voudrais bien ne pas faire de politique... au moins pour le moment, mais les raisons de cette lenteur ou de cet oubli ne sauraient échapper à ceux qui, par devoir, lisent tous les jours les discussions parlementaires de toutes sortes qu'enregistre l' « Officiel ».

Ah ! par exemple, lorsque l'opinion publique excédée manifeste son mécontentement et, par la voix de la presse, réclame une mesure dont, jusque là, personne au Parlement n'avait songé à prendre l'initiative, les surenchères se donnent libre cours et retardent la réalisation des projets les plus raisonnables, dans le but peu recommandable de faire l'objet d'une insertion à l' « Officiel », qu'on mettra plus tard sous les yeux des électeurs.

Les difficultés administratives qui retentissent le paiement de la prime de démobilisation et de ses majorations sont, en partie, imputables à ces errements regrettables.

Est-ce parce que la loi qui doit régler définitivement la situation des disparus ne prête à aucune surenchère, que le Parlement tarde tant à la mettre à son ordre du jour ? Je ne voudrais pas paraître trop amer en posant la question.

La discussion, le jour où on voudra bien s'en occuper, ne saurait être très longue; il s'agit de déclarer « morts pour la patrie », les disparus de la grande guerre et de mettre leurs familles en possession de tous les droits qui découlent de cette déclaration.

La loi comportera certaines stipulations spéciales concernant les disparus en pays lointains ou en mers lointaines et fixera probablement un délai pour la déclaration de leur décès; mais, pour la grande masse des disparus au cours des batailles sur terre en Europe, il ne peut y avoir de doute et la décision peut être prise sans inconvénient à une date rapprochée.

Sait-on qu'ils sont 314,000, dont les familles ont vécu pendant des mois, des années, dans l'incertitude la plus angoissante, passant par des alternatives cruelles d'espoir et de désespérance ?

A l'heure où l'armistice apportait à tant d'autres la joie et l'apaisement de toute inquiétude, que de mères, que d'épouses ont senti tout à coup leur cœur battre à rompre leur poitrine en pensant que, cette fois, elles allaient enfin « savoir » et ne plus pouvoir douter ! Combien, à ce moment, ont gravi le suprême calvaire de l'angoisse, l'âme suspendue à un dernier espoir qui s'effrita peu à peu, à mesure que passaient les semaines, les mois, pour s'effondrer enfin dans les larmes versées sur celui qui venait de mourir une deuxième fois.

Qu'attend-on pour crier bien haut, comme une consolation suprême à de si poignantes, à de si nobles douleurs : ceux que vous pleurez sont morts pour la patrie; tombés au champ d'honneur, c'est en héros qu'ils ont succombé !

Car il n'y a pas de doute possible, le « disparu » qui n'a pas été fait prisonnier et qui, par conséquent, n'est pas rentré aujourd'hui, est certainement mort en brave.

Il est de ceux qui, dans une attaque, sont allés le plus loin et sont tombés là où le terrain disputé n'a pu être arraché à l'ennemi ou a été repris par lui; il est de ceux qui, dans la retraite, ont tenu jusqu'au bout et sont restés les derniers; les témoins qui, d'après la loi, devraient certifier leur mort ont été tués ou bien, grièvement blessés, ont été emmenés par les Allemands.

Parmi les morts ensevelis dans les fertres bouleversées et pétries par le formidable bombardement de quatre années de batailles, ils sont ainsi 314,000, dont les corps n'ont pas été retrouvés et dont nul n'a pu dire : tel jour, en tel lieu, ils ont été tués.

Dans l'état actuel de notre législation, et du moment que deux témoins n'ont pas certifié le décès, des années et des années s'écouleraient encore avant que la triste certitude, dont les familles ne doutent plus, fût sanctionnée par un acte officiel reconnaissant les droits des descendants ou ascendants.

Cette législation date de l'époque de la navigation à voile où l'on revoyait quelquefois, après des années, des « disparus » dont l'on était resté jusque là sans nouvelles; elle date du temps où des armées, parcourant l'Europe à longues étapes, égrenaient en pays étranger des déserteurs ou des prisonniers dont quelques-uns ne reparaissaient en France que longtemps après.

Mais, aujourd'hui, la « disparition », sauf quelques rares exceptions, n'est due qu'aux conditions particulièrement meurtrières de la guerre, à la puissance formidable des engins et des explosifs qui non seulement détruisent, mais souvent « suppriment » même, en tuant.

Que cette législation subsiste pour les cas particuliers qu'elle vise, nous n'y voyons pas d'inconvénient quoiqu'elle ait besoin d'être rajeunie; mais il est indispensable et de toute urgence, d'en créer une nouvelle applicable aux disparus de la grande guerre.

Je répète que ces « disparus » sont morts en braves et que, en ce qui concerne la pension, le pécule et la croix de guerre qu'ils ont vaillamment gagnée, leurs familles doivent être, le plus tôt possible, mises en possession des droits et des honneurs que lèguent aux leurs, en mourant, les héros qui sont tombés pour la France.

Colonel PICOT.

P.-S. — Je supplie mes nombreux correspondants de m'excuser si je n'ai pas répondu à leurs lettres depuis quelque temps; ma blessure a fait des siennes et m'a empêché de travailler pendant plusieurs jours. J'ai une communication à faire à l' « engagé volontaire pour la durée de la guerre ». Où puis-je la lui adresser ?

Les droits des démobilisés

Havre, 1er juin. — Le tribunal civil du Havre, dans l'audience du 30 mai, a eu à juger la question de savoir si un employé mobilisé avait droit, après la démobilisation, d'être effectivement réintégré dans son emploi ou si son patron pouvait lui imposer de recevoir, au lieu de cette réintégration effective, la somme d'argent forfaitaire prévue par l'ancien contrat en cas de rupture, augmentée des gages à échoir pendant la durée du délai de préavis.

Le tribunal a sanctionné la première thèse, et, en présence du refus de reprendre un employé, a condamné l'employeur à verser dix mille francs de dommages-intérêts demandés.

LA CONFÉRENCE ET LES PRÉLIMINAIRES

LA REMISE DES CONDITIONS DE PAIX AUX AUTRICHIENS

Les Autrichiens ont reçu à Saint-Germain la majeure partie des conditions de paix

Aucune discussion verbale ne sera tolérée

Quinze jours sont accordés pour remettre toutes observations

Saint-Germain-en-Laye, 2 juin. — A leur tour, les Autrichiens ont reçu les conditions de paix des alliés. La cérémonie n'a pas eu le caractère de solennité impressionnante qui avait marqué la communication des conditions du traité aux Allemands. D'abord, ce n'était plus, comme à Versailles, le premier contact avec l'ennemi. Puis les délégués autrichiens n'avaient pas la morgue de leurs collègues allemands, mais un air effacé et résigné. La physionomie du chancelier Renner, bourgeois épais et souriant, contrastait singulièrement avec le visage pâle et hautain du comte de Brockdorff-Rantzau. Cette séance a donné l'impression d'une « reprise » avec des acteurs de second plan.

L'ARRIVEE DES DELEGUES

Quand, à onze heures, les troupes prennent position devant le château et se forment en demi-cercle pour dégager la place, quelques curieux sont déjà installés sur les marches de l'église ou aux fenêtres des maisons, mais la foule est peu dense derrière le barrage.

Deux pelotons du 23e dragons, à pied, baïonnette au canon, se rangent dans la cour intérieure pour rendre les honneurs. Une section du même corps, la lance à flamme rouge et blanc au poing, s'échelonne sous la voûte du château.

Une première automobile débouche, s'arrête devant le château, et un délégué en descend, grand, sévère, en redingote et chapeau haut de forme. C'est le délégué du Panama. Comme il arrive presque trop tôt, personne n'est encore là pour le recevoir, mais un capitaine de la mission française se précipite et le conduit vers la salle de la Conférence.

Après un assez long intervalle, les arrivées se succèdent rapidement. M. Matsui, délégué du Japon, précède de peu M. Clemenceau, qui arrive accompagné du général Mordacq. Des applaudissements et des acclamations nourries partent de la place. Le chef du gouvernement s'engage à l'intérieur du château d'un pas bien scandé et salue militairement la garde d'honneur qui lui présente les armes. M. Pichon, accompagné de Mme Pichon, descend quelques instants après d'auto, puis MM. Vénizelos, Jules Cambon.

A ce moment, un incident pittoresque se produit. Un inspecteur de la Sûreté s'écrie : « Voilà les Autrichiens ! » Aussitôt des ordres se croisent. Précipitamment le piquet d'honneur s'engouffre dans le château. Ce sont les journalistes autrichiens qui pénètrent par une porte dérobée dans la salle des Conférences. Les troupes reprennent leur faction; la place du Château se peuple de plus en plus. Les autos arrivent sans cesse. Ovation enthousiaste tout à coup. Voilà le maréchal Foch. Il est midi passé lorsque se présente M. Lloyd George, que suit le délégué australien Burns. Quelques instants se passent encore; puis, à midi un quart, arrive M. Wilson, retardé par une crevaison de pneumatique à Saint-Cloud.

Depuis midi, tous les délégués, à l'exception de ces retardataires, sont à leurs places dans la salle de l'Age-de-Pierre, cadre curieux, aux murs ornés de gravures représentant des trumeaux du temps des Cavernes.

La table des délégués, couverte d'un tapis rouge, forme, comme à Versailles, un quadrilatère ouvert à un côté. La table présidentielle est placée devant la haute cheminée de brique dont le manteau supporte les bustes des grands historiens de la préhistoire, Boucher de Perthes et Edouard Lartet, sous un chapiteau à colonnades.

M. Clemenceau a à sa droite le président Wilson et les quatre délégués américains; MM. Lansing, House, White et le général Briss; à sa gauche, MM. Lloyd George et Balfour. Les autres places sont occupées par les délégués français, MM. Pichon, Klotz, Cambon, André Tardieu, le maréchal Foch; les cinq délégués italiens, MM. Orlando, Sonnino, général Diaz, Barzilai, Crespi; les trois représentants de la Belgique, MM. Hymans, Vandenheuvel, Vandervelde; les cinq délégués du Japon, les trois délégués de la Chine, les deux délégués de Cuba, de la Grèce, du Nicaragua, de la Pologne, de la Roumanie, de la Serbie, du Siam et de la Tchéco-Slovaquie.

Pendant que les alliés s'installaient, le commandant Bourgeois avait été prévenu de faire venir les délégués ennemis au château. Le trajet en auto fut fait en quelques minutes à peine. Ils descendirent des autos, serrés dans des redingotes, coiffés de chapeaux hauts de forme, non sans allure. Le chancelier Renner marchait en tête, encadré à droite et à gauche par le commandant Bourgeois et le capitaine italien della Rocca, avec lesquels il causait avec bonhomie. Derrière eux suivaient, correctement rangés trois par trois, ses douze collaborateurs.

Le piquet de dragons qui avait rendu les honneurs aux délégués alliés s'était retiré. Les délégués ennemis furent conduits dans une salle voisine de celle où allait avoir lieu la cérémonie.

Aussitôt que M. Wilson eut fait son entrée, M. William Martin, directeur du protocole, se rendit auprès des plénipotentiaires autrichiens. Bientôt il reparut précédé d'un huissier du ministère des affaires étrangères, qui annonça d'une voix forte : « Messieurs les Plénipotentiaires autrichiens ! »

M. Renner entra le premier, suivi à quelques pas de ses délégués : le docteur Ernest Schœnbauer et le docteur Alfred Guertler, conseillers politiques; le docteur Franz Klein, représentant le ministère des affaires étrangères, et les chefs de section MM. François Peter, Jean-André Eichoff et Richard Schuller. Ils se rangent derrière leur table, puis s'inclinent. Les délégués alliés, qui se sont tous levés, leur rendent leur salut, puis chacun s'assoit.

ALLOCUTION DE M. CLEMENCEAU

M. Clemenceau déclare alors la séance ouverte. Il se lève, et d'une voix claire il dit :

« Messieurs les Plénipotentiaires de la République autrichienne,

» Les puissances alliées et associées m'ont chargé de vous remettre le projet de traité qui a été délibéré entre nous, sinon le projet entier, car j'aurai des réserves à faire à ce sujet, du moins les principales parties, sur lesquelles vous pouvez dès à présent faire porter vos délibérations. »

Puis M. Clemenceau fait part aux délégués de la procédure qui sera suivie pour la discussion par la Conférence; il leur indique qu'il n'y aura pas de discussion verbale et que leurs observations devront être présentées par écrit.

Le président informe les délégués autrichiens qu'ils « ont un délai de quinze jours pour remettre leurs observations écrites » sur les parties du traité dont les épreuves leur sont remises.

« Si avant quinze jours vous êtes en mesure, précise-t-il, de produire des documents, nous les recevrons avec plaisir; mais dans le délai de quinze jours l'examen complet doit avoir lieu.

» Ces épreuves contiennent, continue M. Clemenceau, les matières suivantes : préambule, Société des nations, frontières d'Autriche, clauses politiques, Etats serbe, croate, slovène, Etat tchéco-slovaque, clauses politiques concernant certains Etats d'Europe, protection des minorités, dispositions générales, intérêts autrichiens hors d'Europe, clauses navales et aériennes, prisonniers de guerre et sépultures, sanctions, clauses économiques, navigation aérienne, ports, voies d'eau et voies ferrées, travail, clauses diverses.

» Le texte des clauses désignées ci-dessous sera remis ultérieurement :

» 1. Clauses politiques italiennes;
» 2. Clauses financières;
» 3. Clauses relatives aux réparations;
» 4. Clauses militaires.

» Avant l'expiration du délai de quinze jours, les délégués autrichiens auront la faculté d'envoyer leurs réponses ou de demander des explications. Le Conseil suprême, après examen des observations présentées dans les délais ci-dessus indiqués, adressera une réponse écrite à la délégation autrichienne en lui indiquant le délai dans lequel elle devra donner sa réponse définitive d'ensemble. »

Le discours de M. Clemenceau est ensuite traduit en anglais par M. Mantoux, en italien par le comte Aldrovandi, et enfin en allemand. Puis M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, s'avance vers le chancelier Renner, s'incline et lui remet le texte des conditions de paix; c'est un fort volume in-4° de 300 pages environ de texte imprimé en français et en anglais, qui porte sur sa couverture blanche ces mots : « Conditions de paix, » en français, anglais et italien.

REPLIQUE DU CHANCELIER RENNER

Le chancelier Renner se lève alors et lit en français un long discours. Cette lecture est coupée un instant par un incident : un photographe imprudent brise la glace d'une vitrine du musée.

Les délégués alliés suivent attentivement le chancelier, qui s'efforce, du reste, de rendre sa lecture plus intéressante en la nuançant de la voix et du geste. Quand le chancelier se rassoit, un interprète autrichien répète en anglais son discours, puis le comte Aldrovandi traduit à son tour en italien.

M. Clemenceau se lève une dernière fois, et dit :

« Il n'y a pas d'observations à présenter ? La séance est levée. »

Il est une heure dix.

M. Lloyd George a convoqué à Paris plusieurs de ses collègues

Paris, 2 juin. — MM. Austen Chamberlain, Winston Churchill, Herbert, Fisher et Montagu, membres du cabinet anglais, sont venus à Paris examiner avec M. Lloyd George les conséquences de l'attitude intransigeante de l'ennemi.

L'appel de Fiume au Sénat américain

Rome, 1er juin. — Le Conseil national et le maire de Fiume ont envoyé au Sénat américain une longue dépêche protestant énergiquement contre la création d'un état libre et réclamant l'annexion à l'Italie au nom du droit de libre disposition des peuples exercé déjà par Fiume le 18 octobre et le 30 octobre, bien avant que le résultat de la bataille de Vitorio Veneto fût connu.

L'armée américaine d'occupation

Washington, 2 juin. — Les plans du département de la guerre concernant l'armée américaine d'occupation en Europe ont été soumis à la commission des affaires militaires de la Chambre des représentants. Ces plans établissent les prévisions jusqu'au mois de septembre. Il résulte des déclarations faites à la commission par le major Mac Ray, représentant le département des finances, que les contingents prévus pour l'armée d'occupation seront :

Pour le mois de juillet, de 600,000 hommes.

Pour le mois d'août, de 400,000 hommes.

Pour le mois de septembre, de 200,000 hommes.

LA RÉPUBLIQUE RHÉNANE

Une proclamation aux populations du Rhin

Paris, 2 juin. — *Le mouvement séparatiste qui vient de provoquer la proclamation de la République du Rhin n'a rien de surprenant. De tout temps les populations rhénanes ont été foncièrement catholiques et antiprussiennes. La population du Palatinat, qui possède une légère majorité protestante, n'a jamais beaucoup aimé la Bavière; mais elle est aussi antiprussienne que les Rhénans. Quand l'empire s'est effondré, un mouvement de séparation s'est aussitôt dessiné en Prusse rhénane, comme d'ailleurs dans le Hanovre. Ce mouvement a continué après l'arrivée des armées alliées.*

Au début de décembre, les habitants de la région de Cologne se réunirent pour exposer et fortifier leurs opinions, puis les autres Rhénans exposèrent les mêmes souhaits dans d'autres assemblées régionales. Le 1er février, une proclamation devait avoir lieu; le gouvernement de Berlin parvint à la faire ajourner. Mais le spectacle de l'anarchie dans laquelle le reste de l'Allemagne se débat et celui de l'ordre et de la sécurité qui règnent sous l'administration alliée ont hâté le mouvement.

Trois des plus ardents partisans du nouveau régime avaient été emprisonnés le mois dernier par les représentants du gouvernement d'empire, et ils furent délivrés par l'intervention vigoureuse du général Gérard, ce qui détermina M. Erzberger à demander le rappel du général français !

La proclamation de la République va-t-elle consacrer une séparation définitive du nouvel Etat d'avec le Reich ? Ce serait là le terme extrême d'un mouvement qui ne se déclare pas encore dans toute son ampleur. Quoi qu'il en soit, ce mouvement n'a rencontré jusqu'ici d'opposition que de la part des pangermanistes dont c'est la tâche de poursuivre l'unité de plus en plus étroite avec l'empire.

Mayence, 1er juin. — La République rhénane a été proclamée aujourd'hui dans les différentes villes rhénanes. La population semble accueillir avec satisfaction cet événement qui, elle l'espère, va mettre fin à des incertitudes pénibles et régler la situation des provinces rhénanes à l'égard des nations alliées et de l'Allemagne.

Le gouvernement, présidé par le docteur Dorden, s'est installé provisoirement à Viesbaden. Il a adressé un message aux différents gouvernements et à la Conférence de la paix.

Le gouvernement de Berlin délibère

Berlin, 1er juin. — Les tendances séparatistes qui se manifestent dans diverses parties de l'Allemagne ont provoqué à Berlin un émoi assez considérable pour que le gouvernement ait cru devoir convoquer les chefs des Etats particuliers en conférence à Berlin.

La conférence a eu lieu hier, et un communiqué officiel assure qu'elle a donné lieu à un échange de vues qui s'est terminé par un accord complet des délégués au sujet de la conduite à suivre. Cet accord, toutefois, qui est celui des partisans de la centralisation et de l'unité, n'abolit pas le problème séparatiste.

La proclamation aux populations du Rhin

Mayence, 2 juin. — La proclamation suivante a été affichée sur les murs des principales villes du Rhin :

« Le moment est venu où il s'agit d'établir la paix des peuples. En ce temps de grande misère, et qui doit décider également de son propre sort, le peuple rhénan demande à être entendu.

» Cette décision est née du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, reconnu de l'univers entier.

» Toute violence, de quelque côté qu'elle vienne, doit disparaître. Le peuple rhénan veut, d'une façon honnête et sincère, une paix ayant pour base la réconciliation de tous les peuples. C'est pourquoi il se détache volontairement des institutions qui sont la base de tant de guerres : le féodalisme et le militarisme. Il élimine par là l'obstacle qui s'oppose à une paix véritable.

» Le projet du traité de paix est nécessité, d'une part, par les exigences reconnues par le gouvernement de l'empire du droit et de la justice de réparer les énormes dommages et dévastations subis par la France et la Belgique. Il doit offrir des garanties suffisantes contre le retour de nouvelles guerres.

» Il représente, d'autre part, une lourde charge pour le peuple allemand.

» Le plus haut devoir du peuple rhénan est d'aider de tout son cœur à la pacification générale et permanente des peuples.

» Nous déclarons donc ce qui suit :

» Une république rhénane autonome est fondée au sein de l'Allemagne en tant que république pacifique, qui est composée de la province rhénane, du vieux Nassau, de la Hesse rhénane et du Palatinat.

» Cette fondation a lieu sur les bases suivantes :

» 1° Les frontières restent les mêmes, Birkenfeld inclus;

» 2° Des changements de frontière ne peuvent être faits qu'avec l'approbation des autres nations intéressées. Cette approbation sera établie par un plébiscite.

» Le gouvernement provisoire de la République rhénane est exercé par les délégués du peuple soussignés. Les élections pour l'Assemblée rhénane auront lieu sans retard, d'après le mode électoral en vigueur à l'Assemblée nationale allemande. Coblence est le siège du gouvernement nouveau et de l'Assemblée rhénane.

» Le gouvernement provisoire a son siège à Wiesbaden. Les autorités régionales et communales continuent à exercer provisoirement leur pouvoir. Le gouvernement provisoire prend la place des gouvernements centraux et prussiens, bavarois et hessois.

» Vive la République rhénane !

» Aix-la-Chapelle, Mayence, Spire, Wiesbaden.

» 1er juin 1919.

» Le Comité d'action rhénan, hessois et de Nassau. Le Comité d'action du Palatinat. »

Deux députés séparatistes démissionnent

Berlin, via Bâle, 2 juin. — Deux députés du centre, Ruckhoff et Kastert, compromis comme promoteurs d'une République rhénane, ont dû donner leur démission de députés après avoir été exclus de leur parti.

Le Hanovre suivra-t-il ?

Berlin, via Berne, 2 juin. — Le gouvernement semble grandement alarmé par le mouvement séparatiste au Hanovre, où les royalistes ont célébré le centième anniversaire de la naissance du roi Georges V, dans le théâtre qu'il avait construit lui-même. A la fin de la cérémonie, les assistants chantèrent le salut au roi.

Dans une dépêche de Versailles, le délégué Leinert souligne le danger de cette agitation du Hanovre, qui, si elle avait du succès, signifierait la fin de l'unité allemande. Leinert voit dans les tendances séparatistes du Hanovre l'œuvre de la diplomatie anglaise, dont le désir serait de mettre le pied en Allemagne par le port de Brême.

Le mouvement gréviste

EN FRANCE

Les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord votent la grève générale

Lille, 2 juin. — Les représentants des mineurs des trois bassins du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin ont, à l'issue du Congrès qui s'est tenu hier soir à Béthune, voté par 116 voix la grève générale pour ce matin. Dix délégués se sont prononcés pour l'attente au 15 juin et il y a eu 11 abstentions.

De nombreux mineurs, naguère mobilisés aux mines et rentrés chez eux depuis peu, n'ont pu trouver d'occupation dans les concessions de la région, où de nombreux puits sont en voie de réfection. 17,000 environ travaillent à la reconstitution des voies ferrées, et comme leurs revendications sont les mêmes que celles de leurs camarades, il est probable qu'ils participeront à la grève, ce qui portera le chiffre total des grévistes à 82,000 environ, se répartissant ainsi : Pas-de-Calais, 55,000; Nord et Anzin, 10,000; employables, 17,000.

Les ouvriers métallurgistes votent la grève

Paris, 1er juin. — Les ouvriers et ouvrières sur métaux de la région parisienne ont tenu, cette après-midi, deux réunions à la Bourse du travail. Les délégués du Syndicat ont rendu compte des démarches entreprises auprès des chambres patronales pour obtenir l'application de la journée de huit heures avec ajustement des salaires. Les adhérents au Syndicat ont alors adopté un ordre du jour dans lequel ils déclarent à l'unanimité qu'après avoir envisagé les manœuvres du patronat, qui veut appliquer la loi de la journée de huit heures d'après ses modalités, ils décident qu'ils ne peuvent plus apporter comme réponse que la grève générale de la métallurgie; celle-ci doit commencer dès lundi matin.

Ce mouvement, qui peut entraîner le chômage de deux cent mille ouvriers, surprendra peut-être le public, au lendemain de la publication d'accords dans la métallurgie au sujet de l'application de la journée de huit heures. Une explication est nécessaire.

Aux termes du contrat passé entre le comité des Forges et la Fédération des métaux sur l'application de la journée de huit heures, il est stipulé que la production ne diminuera pas du fait du raccourcissement de la durée du travail quotidien. Arguant de ce texte, les patrons, pour la plupart, consentent à augmenter les salaires des travailleurs à la journée, de façon qu'ils reçoivent pour huit heures la même somme que pour dix heures, mais ils se refusent à relever le prix des pièces. Ils estiment que les ouvriers feront la même moyenne en huit heures qu'en dix heures.

Les ouvriers déclarent que c'est seulement lorsque l'outillage sera modernisé qu'ils pourront atteindre ce résultat, et ils réclament un relèvement de salaires de 25 %.

Faute d'entente avec leurs patrons, les ouvriers abandonnent le travail.

Les grévistes réclament 600 fr. par mois (150 fr. par semaine pour tous les professionnels), 132 fr. par semaine pour les manœuvres spécialistes, 108 fr. pour les manœuvres simples, 120 fr. pour les femmes professionnelles, 96 fr. pour les femmes manœuvres.

Dans l'aviation

Paris, 2 juin. — La grève a été déclarée dans les usines Farman et Renault et à la maison S. E. V.

Les travailleurs de la voiture et de l'aviation ont fait savoir qu'ils étaient disposés à soutenir les métallurgistes.

Les peintres en bâtiment

Paris, 2 juin. — Les ouvriers peintres en bâtiment ont voté la cessation du travail pour protester contre la non application de la journée de huit heures à la date du 2 juin et pour obtenir l'établissement d'un minimum de salaire quotidien de 20 fr.

Dans les grands magasins

Paris, 2 juin. — La grève est effective dès ce matin parmi le personnel des magasins du « Printemps ». La direction avait accordé les concessions suivantes : « Magasins ouverts à neuf heures et fermés à six heures et demie, ce qui représente huit heures et demie de travail, une heure étant prise par le déjeuner, donné dans la maison. Pour ne pas dépasser les quarante-huit heures de travail par semaine, ouverture des magasins, le lundi, à une heure de l'après-midi, les employés recevant ce jour-là une indemnité de déjeuner. Mise à l'étude de la révision des salaires. » Malgré cette déclaration, la grève fut votée.

Les grévistes demandent un minimum d'appointements de 500 fr. par mois, quinze jours de congé annuel payés, ainsi que les jours de maladie; l'application intégrale de la semaine anglaise avec la journée de huit heures, c'est-à-dire quarante-quatre heures par semaine.

Les employés du Printemps (comme ceux de tous les grands magasins) bénéficient d'une forte remise sur tous les produits qu'ils achètent au Printemps, et qui comprennent la plus grande variété. Une partie du personnel a pris son service ce matin.

Mais le plus grand nombre des employés étant absents, les magasins ont dû rester fermés.

Les savonniers

Marseille, 2 juin. — Les ouvriers savonniers viennent de se déclarer en grève, par suite du refus des patrons d'accorder la journée de huit heures et un salaire de 20 fr. par jour.

Les Elections

ESPAGNOLES

Madrid, 1er juin. — L'installation des bureaux de vote s'est faite tranquillement, et à neuf heures tous fonctionnaient. Plus tard, par suite de l'affluence des électeurs, des incidents se sont produits, mais tous ont été sans gravité.

D'assez fortes précautions policières avaient été prises un peu partout. Des groupes de membres de la Maison du Peuple parcouraient tous les bureaux électoraux, surveillant les opérations et rendant compte constamment à la Maison du Peuple de la marche des élections.

RESULTATS DE MADRID

Madrid, 2 juin. — Voici les résultats définitifs des élections pour Madrid. Sont élus :

Deux socialistes, MM. Besteiro et Pablo Iglesias; quatre républicains, MM. Zulueta, Castrovido, directeur du journal « El Païs », Salillas et Morayta; un libéral dissident, groupe Alba, M. Santa Engracia; un mauriste, M. Jover.

Le premier des candidats élus a obtenu 36,715 voix; le dernier, 33,933. Dans le centre de la capitale, les droites triomphent, tandis que dans les quartiers extérieurs les gauches ont la majorité.

EN PROVINCE

Madrid, 2 juin. — Les résultats des élections dans les provinces ne seront pas connus avant demain midi. Les candidats monarchistes auraient triomphé dans la plupart des capitales. Le leader du parti républicain réformiste, M. Melquiades Alvarez, est élu à Oviedo; l'ancien ministre, chef du parti libéral dissident, M. Alba, est battu dans deux circonscriptions. Son élection est douteuse à Valadolid.

Madrid, 2 juin. — Dans certaines provinces, la lutte électorale a été chaude.

A Bilbao, le socialiste Indalecio Prieto l'a emporté par 13,000 voix sur tous ses concurrents; à Gijon, M. Teodomiro Menendès, socialiste, triomphe.

A Séville, où M. Vicente Barrios, socialiste, est en lutte contre M. Borbolla Albist; des désordres se sont produits et les opérations du scrutin ont dû être suspendues.

A Grenade, des incidents graves ont surgi dans diverses circonscriptions.

Bilbao, 1er juin. — Quelques bagarres se sont produites dans la matinée entre des groupes d'électeurs de partis opposés. Il y a quatre blessés grièvement par des coups de feu.

Barcelone, 2 juin. — Résultats définitifs des élections pour Barcelone. Sont élus :

MM. Cambo, chef du parti régionaliste; Batlle, Rohola, Vismel et Morera, régionalistes, par 30,000 voix; Alomar et Lerroux, chef du parti radical, par 23,000 voix.

Les candidats de l'Union nationale monarchiste ont obtenu 10,000 voix et les socialistes 2,000. L'Union monarchiste est un groupe nouveau qui englobe la presque unanimité de toutes les nuances de monarchistes. Son programme comporterait une opposition énergique au parti régionaliste.

Une mission américaine à Toulouse

Toulouse, 2 juin. — Une mission américaine, composée d'ingénieurs et de professeurs d'Universités aux Etats-Unis, est arrivée cette nuit pour visiter les grands établissements commerciaux et industriels et l'Université. Cette mission a pour but d'affirmer l'amitié et la sympathie existant entre la France et l'Amérique, d'étudier les moyens propres à développer l'exportation de produits français aux Etats-Unis et de constater quels sont les produits naturels ou manufacturés que la France et ses colonies désirent vendre aux Etats-Unis.

EXTÉRIEUR

RUSSIE

L'avance de l'armée d'Arkhangel

Helsingfors, 29 mai (retardée). — La ligne du front mourman se rapproche progressivement et vite de la région de Pétrograd, spécialement dans la région située entre la rive orientale du lac Ladoga et la rive occidentale du lac Onéga, le long du chemin de fer de Pétrograd à Petrosavodsk.

Koltchak accepte les conditions de l'Entente

Omsk, 29 mai (retardée). — Dans un ordre du jour à ses troupes, l'amiral Koltchak déclare qu'il est tout prêt à offrir à l'Entente les garanties politiques qu'elle demande. L'amiral vient de procéder au remaniement de son cabinet. Ces modifications ont uniquement pour but d'assurer entre tous les membres du cabinet la plus étroite unité de vues et de donner une impulsion nouvelle à l'activité jusqu'à présent un peu languissante de quelques départements.

Les bolcheviks fabriquent de faux billets de l'Entente

Helsingfors, 2 juin. — Une enquête faite récemment a démontré qu'une grande quantité de faux billets de banque, notamment des coupures britanniques de 20 et 10 schellings, ainsi que des billets français de 100 et de 1,000 fr., sont actuellement fabriqués en Russie. Les agents bolchevistes s'efforcent d'introduire ces faux billets dans les pays étrangers, mais on a toutes raisons de croire que leurs efforts n'ont pas été couronnés jusqu'ici de beaucoup de succès.

Le nouveau généralissime des Soviets

Stockholm, 1er juin. — Le bolchevik Antonoff vient d'être nommé au commandement de toutes les forces armées des soviets.

Antonoff n'est pas un inconnu à Paris. Ancien officier de l'armée impériale, il quitta l'uniforme après la guerre russo-japonaise, à laquelle il prit part et vint à Paris comme émigré politique. Il s'installa au quartier latin et devint secrétaire du bureau des sans-travail.

Dès que la révolution éclata, Antonoff se prodigua dans les réunions politiques et prononça des discours exaltés. Quand les bolchevik prirent le pouvoir, Antonoff fut nommé général gouverneur de Pétrograd.

Les troupes bolchevistes russes à Czernovitz

Zurich, 1er juin. — Les journaux de Vienne annoncent que les troupes bolchevistes russes viennent d'occuper Czernovitz, capitale de la Bukovine.

HONGRIE

Un ultimatum de l'Entente à Bela Kun

Berlin, via Copenhague, 2 juin. — La mission alliée dirigée par le capitaine Freemann, de la marine royale britannique, a remis au gouvernement bolcheviste hongrois un ultimatum exigeant sa retraite dans un délai de soixante-douze heures.

Le gouvernement bolcheviste hongrois disposé à se retirer

Vienne, via Bâle, 2 juin. — Le gouvernement hongrois des Soviets se serait, vendredi, déclaré disposé à se retirer pour faire place à un cabinet à la tête duquel l'ancien ministre du commerce dans le ministère W.-Michel Karolyi, M. Garamy, serait placé. M. Garamy se rendrait sous peu à Versailles, sur l'invitation de l'Entente, afin de renseigner l'Entente sur la situation en Hongrie.

Effroyable panique dans un cinéma

101 morts, nombreux blessés

Valence-sur-Rhône, 2 juin. — Hier après-midi, vers cinq heures, à l'occasion de la Fête de Jeanne-d'Arc, une représentation cinématographique avait été organisée. L'assistance, composée de femmes et d'enfants, était nombreuse. Toute la galerie du premier étage était occupée par des jeunes filles. Soudain, par suite d'un court-circuit, un film prit feu. Les flammes, jaillissant dans l'obscurité de la salle, provoquèrent une terrible panique. Ce fut, au milieu de cris d'effroi, un sauve-qui-peut général, chacun s'efforçant de se frayer un chemin pour gagner l'unique porte de sortie.

Dans cette effroyable bousculade, 21 femmes, 79 enfants et 1 homme ont trouvé la mort. Le nombre des blessés est considérable. On n'a pu encore identifier les infortunées victimes, le service d'ordre n'ayant pu être organisé immédiatement, les secours ont été longs à venir.

L'incendie survenu dans la salle du cinéma n'a causé que des dégâts insignifiants. Si une folle panique ne s'était pas emparée des spectateurs, il est probable qu'on n'aurait eu aucune mort à déplorer.

On arrête encore un dénonciateur à Laon

Laon, 2 juin. — La police mobile vient de procéder, à Laon, à l'arrestation du gérant d'un magasin de nouveautés, le nommé Laux. Entre autres crimes et méfaits commis par cet individu, dénonciateur notoire de ses compatriotes qu'il livrait aux Allemands, on cite celui-ci dont faillit être victime un Lorrain patriote, M. Charles Hotz.

Originaire de Metz, M. Hotz avait dû subir l'incorporation dans l'armée allemande. Etant parvenu à s'enfuir, il arriva à Laon, occupé par l'ennemi. Maintes fois, mais vainement, il essaya de franchir les lignes. Traqué un jour par les Allemands, il réussit à s'échapper pieds nus, se précipita dans un magasin, et, s'adressant à un employé :

« Je suis soldat français, déclara-t-il, donnez-moi vite une paire de chaussures, que je me sauve. Les Boches sont à mes trousses. »

Ces paroles avaient malheureusement été entendues par Laux, qui alla le dénoncer à la commandature. Hotz put heureusement s'enfuir avant l'arrivée des policiers allemands et gagner la Belgique.

Ce que disent les Journaux

LA PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE DU RHIN

De Mayence, où il est, après avoir parcouru les villes rhénanes et où il vient d'assister à la proclamation de la République, M. Maurice Barrès écrit **(Echo de Paris)** :

« L'événement est d'immense conséquence. Tous les Français, de quelque opinion qu'ils soient; tous les amis de la paix mondiale vont suivre de l'œil le plus favorable la jeune république. Elle peut seule assurer une paix durable et préparer la réconciliation des peuples. Si nous avons toute l'Allemagne unifiée en face de nous, c'est la guerre inévitable dans un avenir plus ou moins long. Mais si un Etat tombé de l'Allemagne même vient à s'organiser et à nouer avec nous des relations favorables, voici les frottements supprimés et la tranquillité du monde garantie.

» Cet heureux événement n'eût pas été possible sans l'admirable tenue, et, ma foi, le sens politique des armées alliées. Pour ne parler que de nos poilus, puisque je n'ai parcouru ces jours-ci que les régions qu'ils occupent, ils sont des diplomates de premier ordre, et ont superbement mis en pratique

Dépêches de la Nuit

La journée de 8 heures fera hausser les prix

Paris, 1er juin. — L'une des formes de la vie chère la plus immédiate, c'est le prix des denrées d'alimentation. Un de nos confrères a consulté à ce sujet les directeurs de deux des plus considérables maisons d'alimentation.

M. Lucien Potin a déclaré que, pour tâcher de lutter contre les indemnités de vie chère et autres augmentations de salaires, qui continuent de plus en plus à grever les prix de revient, il faut surproduire, rétablir la liberté complète pour les importations de matières premières seulement, créer des magasins généraux d'achats.

M. Raoul, directeur de la maison Damoy, a déclaré de son côté :

« On faisait dix heures. On n'en fait plus que huit. C'est donc une diminution de 20 % dans la production nationale; mais comme les salaires restent les mêmes malgré la diminution du travail, c'est donc une augmentation corrélative de tous nos frais généraux. Comment voulez-vous que le prix des choses diminue en présence de cette simple constatation de fait? Les ouvriers ne veulent plus faire que huit heures, soit, mais s'ils font ces huit heures dans un esprit d'hostilité vis-à-vis du patron, avec l'arrière-pensée de réclamer un jour une nouvelle diminution du travail avec une augmentation correspondante de salaires, je ne sais plus où nous allons. Ce qu'il faudrait pour s'adapter le mieux possible à la situation créée par la loi de huit heures, ce serait une collaboration amicale entre employeurs et employés. »

Le scandale des mistelles

Protestation de M. Calmès

Paris, 1er juin. — Au début de la séance de mercredi à la Chambre, M. Barthe, député de l'Hérault, déposait une demande d'interpellation sur l'importation des mistelles en France. L'interpellateur dénonçait l'initiative d'un fonctionnaire du ministère du ravitaillement qui, de sa propre autorité, avait ajouté ce produit à la liste des matières admises à l'importation. M. Barthe ajoutait que le fonctionnaire visé avait tiré profit de sa complaisance coupable.

Répondant à M. Barthe, le ministre reconnaissait l'exactitude du fait et demandait à la Chambre de surseoir à la discussion de l'interpellation jusqu'à ce que l'enquête ouverte sur son ordre eût donné des résultats précis.

Deux de nos confrères, l'« Œuvre » et l'« Humanité », mettaient en cause ce matin, à propos de cette affaire des mistelles, le « chef de cabinet d'un ministre actuellement en fonctions, ancien préfet, ayant dirigé une publication officielle (sic), et l'« Œuvre » donnait son arrestation comme imminente.

Le fonctionnaire dont il s'agit, bien que non cité nommément, était assez clairement désigné pour qu'on pût reconnaître M. Calmès, ancien préfet de l'Hérault, ancien directeur du « Journal officiel » et actuellement chef de cabinet de M. Lafferre, ministre de l'instruction publique.

Nous nous sommes rendu ce matin au ministère de l'instruction publique, où nous avons trouvé M. Calmès dans son bureau, ce qui est la meilleure preuve que le bruit de son arrestation n'est rien moins que fondé.

Bien qu'il n'ait aucune inquiétude à ce sujet, M. Calmès était cependant en proie à une indignation très légitime, et il nous a fait la déclaration suivante :

« C'est là une véritable infamie! Non seulement je n'ai pas été mêlé, soit directement, soit indirectement, à cette affaire des « mistelles », mais j'ignorais absolument tout du fameux décret qui autorisait leur importation avant de l'avoir lu dans l'« Officiel ». Je proteste de toute mon énergie, de toute l'honorabilité de mon passé, contre une calomnie aussi basse et aussi odieuse. Je crois savoir d'où vient le coup que l'on me porte traitreusement, et qui est évidemment une vengeance politique. Mais il est incroyable de constater qu'un journal ait pu, sans motif, sans même l'ombre d'une apparence, se faire le propagateur d'une pareille infamie. Quoi qu'il en soit, répétez-le bien, je m'élève avec la plus profonde indignation contre de tels procédés et contre ces odieuses insinuations, et je suis très fermement décidé à rechercher et à poursuivre les auteurs et les divulgateurs de cette diffamation qui n'a pas de nom. »

Le coupable serait découvert

Paris, 1er juin. — L'enquête faite par M. Bopet aurait relevé dès à présent le nom du fonctionnaire auquel incomberait la responsabilité d'avoir laissé figurer les mistelles sur le décret exceptant les vins des importations autorisées d'Espagne en France. Ce fonctionnaire, pour sa défense, aurait argué de sa bonne foi et déclaré qu'il ignorait que les mistelles devaient être classées comme vins.

Les événements de Russie

Nouveau combat naval dans la Baltique

Helsingfors, 1er juin. — Les sept bâtiments qui ont engagé, avec le « Petropawlosk » et trois autres bâtiments, un combat à la suite duquel la flotte bolcheviste s'est réfugiée à Cronstadt, sont des vaisseaux de guerre anglais.

Jonction des troupes polonaises et roumaines

Varsovie, 1er juin. — Le Communiqué officiel de l'état-major polonais annonce que, après l'occupation de Stanislavow, en Galicie orientale, les troupes polonaises ont établi leur jonction avec l'armée roumaine.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 2 juin.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	14.0	»	»	»
6 heures du matin	15.5	765.0	Nuageux.	E.-N.-E.
Midi	23.5	765.0	Dito.	Dito.
Maxima du jour...	26.0	»	»	»

COMMUNICATIONS

LES AMÉRICAINS A BORDEAUX. — En vue de perpétuer le souvenir du séjour de nos amis américains, le Photo-Club de Bordeaux organise, sous le haut patronage du Conseil général et de la municipalité, un concours de photographies ouvert à tous. Tous sujets, tous formats admis, adresser les épreuves jusqu'au 30 septembre au Photo-Club, 46, allées de Tourny, Bordeaux.

SYNDICAT DES ALLUMETTIERS. — Réunion extraordinaire mardi 3 juin, à trois heures du soir, bar Isidore, 33, cours Victor-Hugo, Bègles. Communication confidentielle de la Fédération. Présence indispensable.

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 4 juin courant les expéditions à destination du réseau Midi seulement, dont les déclarations ont été numérotées dans le groupe 3 du numéro 2,501 à 2,800.

Tramway de Bordeaux à Camarsac

Trains supplémentaires entre Bordeaux-Benauge et Camarsac, les dimanches et les jours fériés, à dater du 9 juin 1919 inclus.

La Société générale des Chemins de fer Economiques informe le public qu'à dater du lundi 9 juin 1919 inclus (lundi de la Pentecôte), les trains supplémentaires ci-après seront mis en circulation :

Train 21 : Départ de Bordeaux-Benauge, 11 h. 10; arrivée à Camarsac, 12 h. 10.

Train 23 : Départ de Bordeaux-Benauge, 21 h. 10; arrivée à Camarsac, 22 h. 30.

Train 4 : Départ de Camarsac, 9 h. 45; arrivée à Bordeaux-Benauge, 10 h. 45.

Train 24 : Départ de Camarsac, 20 h.; arrivée à Bordeaux-Benauge, 21 heures.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses au Bois de Boulogne

DIMANCHE 1er juin

« INSENSIBLE » ENLÈVE LE PRIX LUPIN

Paris, 1er juin. — *La journée du Prix Lupin aurait été fort intéressante si les concurrents s'étaient présentés en plus grand nombre. Malheureusement, à la sécheresse vient de s'ajouter une nouvelle cause d'amoindrissement de champ : une sérieuse épidémie de gourme s'est déclarée ces jours-ci à Chantilly. Les premières victimes en ont été « Observateur » et « Churruca », qui ont dû décliner leur engagement dans la grande épreuve de ce jour.*

La course n'a cependant pas été dénuée d'intérêt, le jeu a été fait d'une façon assez soutenue par « Jour-de-Gloire ». « Insensible » se tenait à proximité, et entre les tournants Stern l'amenait résolument en tête, afin d'éviter à son poulain le danger d'être pris de vitesse. En effet, « Tais-Toi », puis « Rapidan » esquissaient l'un et l'autre une pointe qui parut un instant dangereuse pour le favori, mais celui-ci se ressaisissait bientôt et gagnait le poteau sans être inquiété, mais en poulain froid comme son père, « Ajax », ne donnant que l'effort strictement nécessaire pour s'assurer l'avantage. « Rapidan », dont c'étaient les débuts en France, laissait de son côté, loin derrière lui, « Tais-Toi » et « La-Revanche-II ».

Le Prix des Tertres a été pour « Loisir », qui a battu « Cocher » et « Saint-Ymas » très nettement, mais dans un style peu séduisant.

Le Prix du Lac s'est passé entre les trois favoris du public, et c'est « Musette-II », très favorisée avec ses 46 kilos pour ses sept ans, qui a triomphé d'Ourcq » et de « Ohé! - Ohé! ».

Un poulain qui avait plusieurs fois bien figuré, « Grave-and-Gay », est venu tout à la fin battre le favori « Le-Gnôme » dans le Prix du Trocadéro, « Galehault », était troisième. Quant à « Béret », il n'a pas eu tous les bonheurs.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE NEUILLY (à réclamer), 3,000 fr. 3,800 mètres. — 1er, *Amance* (F. Barat), à M. Jean Cert; 2e, *Abracadabrante* (A. Suc), à M. Jean Moineaux.

Gagné de cinq longueurs.

Amance (Saint-Damien et Asnières), est entraînée par Ed. Mayer.

PRIX DES TERTRES, 4,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Loisir* (O'Neill), à M. X. Ball; 2e, *Cocher* (Milton Henry), à M. Morgan; 3e, *Saint-Ymas* (G. Stern), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : *Amadis* (Thomas), *Coquelicot* (Belhouse), *La-Frileuse* (R. Sauval).

Gagné de 3 longueurs et 6 longueurs.

Loisir (Rire-aux-Larmes et Laignevelle) est entraîné par F. Pratt.

PRIX LUPIN, 40,000 fr. (en outre 5,000 fr. à l'éleveur), 2,100 mètres.

1er, **Insensible** (G. Stern), à M. J.-D. Colin.

2e, **Rapidan** (O'Neill), au duc Decazes.

3e, **Tais-Toi** (Belhouse), à M. Aumont.

4e, **La-Revanche-II** (Sharpe), au comte de Rivaud.

Non placés : Le-Breuil (R. Sauval), Toujours-Debout (Lemmel), Jour-de-Gloire (M. Barat).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à cinq longueurs; le quatrième à quatre longueurs.

Insensible (Ajax et Selduck) est entraîné par Denmon.

PRIX DE L'ETOILE (à réclamer), 5,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Niemen* (R. Sauval), au marquis de Triqueville; 2e, *Ligny* (Sharpe), au marquis de Ganay, 3e, *Scarole* (Maiden), au baron E. de Rothschild.

Gagné d'une courte tête; le troisième à trois longueurs.

Niemen (Siméon et Aricle), est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX DU LAC (handicap), 10,000 fr., 2,100 mètres. — 1er, *Musette-II* (Marsh), à M. O. Moulinet; 2e, *Ourcq* (O'Neill), à M. Jean Lieux; 3e, *Ohé !-Ohé !* (J. Jennings), à M. F. Monnier.

Non placés : Prince-Eugène (Garner), Eckmulh (G. Thomas), La-Lance (R. Stokes), Général-Gage (Granger), Bathylle (M. Allemand).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une encolure.

Musette-II (Ramrod et Fruit-Girl), est entraînée par W. Flatman.

PRIX DU TROCADERO, 4,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Grave-and-Gray* (Bouillon), à M. F.-R. Hitchcock; 2e, *Le-Gnôme* (O'Neill), au baron de Graffenried, 3e, *Galehault* (C. Jenning), au baron Foy.

Non placés : Philhellène (R. Stokes), Petite-Poste (Cooke), Béret (A. Lane), Son-Negofol (Garner), La-Relève (Sharpe).

Gagné d'une tête; le troisième à deux longueurs.

Grave-and-Gray (Rire-aux-Larmes et Tangle), est entraîné par Ch. Bartholomew.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Amance	G	19 »	9 »
Loisir	G	17 50	8 50
—	P	13 »	6 »
Cocher	P	23 50	11 50
Insensible	G	18 50	8 »
—	P	12 50	6 »
Rapidan	P	15 50	9 50
Niémen	G	53 »	35 50
Musette II	G	48 »	25 50
—	P	15 50	7 50
Ourcq	P	13 »	6 »
Ohé ! Ohé !	P	19 »	9 »
Grave-and-Gray	G	112 50	53 »
—	P	18 »	10 »
Le Gnome	P	12 »	6 »
Galhault	P	14 »	7 50

Les notes en caractère gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Petites nouvelles

« Amance » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de Neuilly pour 7,777 fr. par le marquis de Bejarry.

« Sartelle » a été réclamée avant le Prix de Neuilly pour 8,000 fr., plus le montant du prix, par l'entraîneur Rabin.

Dans la même épreuve, « Aiken » a été réclamé pour 7,501 fr., plus le montant du prix, par M. Jean Saint.

« Observateur » à M. Ed. Blanc qui était présent sur le terrain, et « Churruca » à M. Ekmayan, tous deux atteints par l'épidémie de toux qui sévit en ce moment à Chantilly, n'ont pu de ce fait remplir leur engagement dans le Prix Lupin.

« Bathylle » a été réclamé avant le Prix de l'Etoile pour 21,005 fr., plus le montant du prix, par M. Blum. Elle a disputé le Prix du Lac pour le compte de son nouveau propriétaire.

« Niémen » a été réclamé après sa victoire dans le Prix de l'Etoile pour 22,501 fr. 55 par son propriétaire.

Courses à Bordeaux-Bouscat

DIMANCHE 1er JUIN

« RUEUR » GAGNE LE DERBY DU MIDI

Voici les résultats détaillés des épreuves :

TROISIEME PRIX DES HARAS (arabes, anglo-arabes et demi-sang qualifiés), 2,800 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Venise* (Bourdely), à M. P. Comet; 2e, *Souveraine-II* (Trouqua), à M. L. de La Vernhe; 3e, *Fret* (Floch), à M. H. Dubois; 4e, *Ray-Grass* (Soubagné), à M. le comte F. de Béarn.

Venise (Clairon-IV et Vénus) est entraîné par Coudert.

PRIX DE CAPEYRON (à réclamer), 1,000 fr., 2,200 mètres.— 1er, *Crème-de-Menthe-II* (Floch), à M. L. Gauquelin; 2e, *Ambulance* (Faucon), à M. R. Michel.

Crème-de-Menthe-II (Hébron et Valde) est entraînée par O. Tirlot.

DERBY DU MIDI, 5,000 francs (en outre, 500 francs à l'éleveur), 2,400 mètres.

1er, **Rueur** (Duforez), à M. B. Toulet.

2e, **Priscus** (Rivière), à M. B. Toulet.

3e, **Le-Coq** (Soubagné), à Mme R. de Monbel.

4e, **Agir** (Floch), à M. D. Forest.

5e, **Voyvode** (Bongaillos), à Mme R. de Monbel.

6e, **Croix-de-Guerre-III** (Goailles), à Miss A. Hutton.

Rueur (Ex-Voto et Ruade) est entraîné par F.-W. Bates.

A la troisième tentative, « Croix-de-Guerre-III », « Voyvode », « Agir », « Rueur », « Le-Coq » et « Priscus » prenaient le départ dans cet ordre. En face, « Croix-de-Guerre » et « Agir » étaient dépassés par « Voyvode », suivi de près par « Rueur », « Priscus » et « Le-Coq », qui revenaient très fort.

En haut de la montée, « Rueur » prenait franchement le commandement, suivi de son compagnon de box et de « Le-Coq », qui commençait son effort dès l'entrée de la ligne droite mais ne pouvait à aucun moment enlever la victoire à « Rueur », dont l'allure se faisait de plus en plus rapide. L'aiezan de Mme de Monbel se laissait même enlever la deuxième place par « Priscus », les autres loin derrière.

PRIX DE BRUGES, 2,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Agricol* (Chevaleyre), à M. D. Forest; 2e, *Croix-de-Picq* (Dewetter), à M. E. Cassaët; 3e, *Rosierd'Avallon* (Faucon), à M. E. Cassaët; 4e, *La-Maza* (Cautat), à M. L. Gauquelin.

Non placés : Faneur-II (Dubourg), Manou (Hanson), dérobé.

PRIX DU BOUSCAT (haies), 2,000 fr., 3,200 mètres. — 1er, *Bisette* (Salamagnou), à M. Joseph Barron; 2e, *Le-Prince-Noir* (Soubagné), à Mme R. de Monbel; 3e, *Ordotz* (Goaille), à Miss A. Hutton; 4e, *Quator* (Zambelli), à M. R. Michel.

Au signal, « Bisette » mène, suivie de « Quator », bien détachés devant « Ordotz » et « Le-Prince-Noir ». Ce dernier tentait un effort dans le dernier tournant, mais ne pouvait enlever la victoire à « Bisette », qui gagnait aisément.

Résultats du pari mutuel

CHEVAUX		Pes. 5 fr.	Pav. 5 fr.	Pel. 5 fr.
Veniso	G	6 50	8 50	7 50
—	P	5 50	5 50	7 50
Souverain II	P	5 50	6 »	6 50
Crème-de-Menthe II	G	7 50	8 50	7 50
Écurie B. Toulet	G	9 »	8 »	7 50
Rueur	P	8 »	8 »	8 »
Priscus	P	24 50	25 50	19 50
Agricol	G	11 50	9 50	13 »
—	P	7 50	8 »	8 50
Croix-de-Picq	P	21 »	32 »	22 50
Bisette	G	13 50	15 50	11 »
—	P	9 »	8 50	7 50
Le Prince-Noir	P	11 50	12 »	9 »

Les notes en caractère gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Grand Prix de Madrid

Madrid, 1er juin. — 1. *Nouvel-An*, 2. *Przemysl*, 3. *Bullycock*.

Non placés : Ladman, Suntuoso, Brabant, Liser, Scirpe, Mon-Abri, Francès et La-Glorieuse.

CYCLISME

La réouverture du Vélodrome du Parc

Sergent triomphe en vitesse. — Maldéron enlève la Nationale. — Ellegaard-Bournac gagnent l'Américaine.

Voici les résultats :

Brassard pédestre (100 mètres). — Les séries sont gagnées par Dufau, Fichot. La finale revient à Dufau, devant Davezac. Temps : 12 m.

Brassard cycliste (série B.), 1,000 mètres. — Les séries sont gagnées par : Verdeun, devant Lalanne; Diet, devant A. Cosse; Therrien, devant Dubois (distancé); Leclerc, devant Hugon; le repêchage par Fichet. Les demi-finales reviennent à Verdeun, Diet et A. Cosse.

Finale (2,000 mètres). — 1er, Verdeun (S. A. B.), 16 ans; 2e, Diet, à trois longueurs; 3e, A. Cosse, à une longueur.

Grand-Prix Albert Tournié, nationale vitesse (1,000 mètres). — Les séries sont gagnées par : Maldéron, devant Chadeau, à dix longueurs; Tournis, devant Lamaison, à une longueur; Canton, devant Moreau; Bournac, devant Loche. Le repêchage revient à Dorfeuille. Les demi-finales sont gagnées par : Maldéron, devant Loche, à trois longueurs, et Lamaison à une roue; Tournis, devant Moreau, à cinq longueurs, et Chadeau à deux longueurs; Bournac, devant Dorfeuille, à une longueur, et Canton, à une longueur.

Finale. — 1er, Maldéron (S. A. B.), sur bicyclette Faret; 2e, Tournis (S. A. B.), à une roue; 3e, Bournac (relevé). Les 200 mètres, en 13 s. 2/5.

Faux départ sur une crevaison de Maldéron. Aux 300 mètres, Maldéron part; Bournac vient l'attaquer, mais il comprend qu'il n'y a rien à faire et se relève. Tournis porte une attaque terrible au tricolore, et un coude à coude palpitant s'engage, mais à l'entrée de la ligne d'arrivée Maldéron a gagné; il conserve nettement une bonne roue.

Gerbe, tour d'honneur, musique.

Match international : 1re manche (1,000 mètres). — 1er, Sergent; 2e, Ellegaard, à une roue; 3e, Meurger.

2e manche. — 1er, Sergent; 2e, Meurger, à une longueur; 3e, Ellegaard, à trois longueurs.

3e manche. — 1er, Sergent; 2e, Meurger, à une demi-longueur; 3e, Ellegaard.

Classement : 1er, Sergent, 3 points; 2e, Meurger, 7 points; 3e, Ellegaard, 8 points.

Prix d'encouragement, handicap (1,000 mètres). — 1er, Therrien (40 m.); 2e, Fichot (60 m.); 3e, Leclerc (30 m.).

Américaine (20 kilomètres). — 1er, Ellegaard-Bournac; 2e, Tournis-Lamaison, à une longueur; 3e, Meurger-Cantou, à une longueur; 4e, Maldéron-Chadeau; 5e, Loche-Duméziil, etc. Temps : 32 m. 3 s. 2/5.

Handicap pédestre (320 mètres. — 1er, Fichot (scratch); 2e, Bacqué (10 m.); 3e, Granadié (30 m.).

Tandems (1,000 mètres). — Les séries sont gagnées par Bournac-Canton, devant Maldéron-Chadeau; Tournis-Lamaison, devant Dorfeuille-Gabaroche. A ce moment, une trombe d'eau s'abat sur le vélodrome et la réunion doit être arrêtée. R. H.

(F. C. S. O.)

COURSE DU BAR DES ARTS

Victoire de Delbos (B. V. C.)

Voici les résultats :

1er, Delbos (B. V. C.), en 2 h. 50 m.; 2e, Milleroux (B. V. C.), à six longueurs, sur bicyclettes Faret; 3e, Pontarlier (M. V. B.), à trois longueurs.

4e, Luciano (C. G.); 5e, Rosalys (C. G.); 6e, Eyquem (C. G.); 7e, Barliteau (B. V. C.); 8e, Tauzède (C. G.), etc. R. D.

A PARIS

VELODROME DU PARC DES PRINCES

Voici les résultats de la réunion de dimanche :

666 mètres : 1. Martin; 2. Trouvé, à deux longueurs; 3. Larue; 4. Lorrain.

Handicap du mille (1,609 mètres). — 1. Costet (105 m.); 2. Requi (100 m.); 3. Morillon; 4. Pouchois (scratch).

Course de tandems (1,333 mètres). — 1. Martin-Casas; 2. Paillard-Besson; 3. Deschamps-Simeon. Les 200 mètres en 12 secondes.

Match Pouchois-Martin (666 mètres). — 1. Pouchois; 2. Martin, à deux longueurs.

Pouchois contre un tandem (1,333 mètres). — 1. Martin-Casas; 2. Pouchois, à une demi-longueur. Les 200 mètres en 12 secondes 1/5.

Coupe de l'heure (une heure derrière tandems). — 1. Deruyter (45 kil. 810); 2. Sérès, à deux longueurs; 3. Aerts, à 180 mètres; 4. Brocco.

Sérès fut victime de crevaisons ainsi que Brocco.

TOUR DE BELGIQUE CYCLISTE

Bruxelles, 1er juin. — Résultat de la dernière étape Namur-Bruxelles: Masson est arrivé premier, précédant Arvent de 16 minutes.

Sont arrivés ensuite: Vanisterdael, Dejaefer, Mathys, Vanhevel, Vanheylewegen, Leroi, Despontin, Rosart.

Classement général: 1er, Masson, en 53 h. 1 m. 7 s.; 2e, Heusghem, en 53 h. 46 m. 19 s.; 3e, Vanhevel, en 54 h. 5 m. 42 s.; 4e, Rosart, en 54 h. 10 m. 37 s.; 5e, Mattys, en 54 h. 37 m. 5 s.; 6e, Vanielywefein, en 54 h. 40 m. 57 s.; 7e, Despontin, en 54 h. 55 m. 42 s.; 8e, Arvent, en 55 h. 23 m. 5 s.; 9e, Lerdy, en 55 h. 38 m. 52 secondes.

ATHLÉTISME

A PARIS

CHAMPIONNAT DE L'ARMEE AMERICAINE

La journée finale du championat d'athlétisme de l'armée américaine a tenu dimanche ce qu'elle promettait, et des temps excellents furent obtenus.

Voici les résultats :

100 yards plat (91 mètres) : 1. Teschner, 2. Smith, 3. Leve. Temps, 10 s.

Teschner gagne de 60 centimètres dans les derniers mètres.

400 mètres plats : 1. Eby, 2. Gray, 3. Campbell. Temps, 50 s.

Eby gagne, sans pousser, de 5 mètres.

220 yards haies (201 mètres) : 1. Renick, 2. Ames, 3. Barron. Temps, 25 s.

Renick bat Ames d'une poitrine sur le poteau

Course de relais (201 + 402 + 804 + 1,609 mètres) : 1. Shields Section intermédiaire, 2. Base Section, 3. Université américaine. Temps, 8 m. 1/5.

220 yards plat : 1. Teschner, 2. Nelson; 3. Rickson. Temps, 22 s. 1/5.

Teschner gagne très facilement en l'absence de Smith, claqué.

Lutte à la corde : 4e division bat Base n° 5 en 1 m. 20 s. 4/5.

Lancement du poids : 1. Leversedge (13 mètres 72), 2. Byrd (13 m.62), 3. Higgins (13 m. 17).

Lancement du disque : 1. Byrd (43 m. 60), 2. Higghins (43 m. 48), 3. Duncan (42 m. 37).

Saut à la perche : 1. Floyd (3 m. 76), 2. Johnson (3 m. 66), 3. Peden (3 m. 51).

Marathon (42 kil. 850) : 1. Faller, 2. Kenneby, 3. Clayborne. Temps, 48 m. 4/5.

Saut en longueur avec élan : 1. Worthington (6 m. 97), 2. Prem (6 m. 78), 3. Richards (6 m. 73).

Lancement du marteau : 1. Pat Ryan (50 mètres 63), 2. Mac Cormij (50 m. 50), 3. Murphy (47 m. 76).

Mille relais (1,609 mètres) : 1. Intermédiaire Section (Anderson-Van Story-Harmer-Teschner), 2. Advance Section, 3. troisième division. Temps, 3 m. 30 s. 3/5.

Le général Pershing, en personne, présidait la réunion, et remit lui-même les prix aux vainqueurs. A ses côtés étaient le colonel Johnson, directeur du sport dans l'armée américaine; le lieutenant-colonel Goodrich; M. Le Marnier, président de l'U. S. F. S. A.; le lieutenant-colonel Sée, directeur de l'école de Joinville.

L'INTERCLUBS DE LA LIGUE

Voici les résultats :

100 mètres : 1. Lethieu; 2. Rudolf; 3. Laroche. Temps : 11 s. 2/5.

800 mètres : 1. Gaston Huet, en 1 m. 50 s.; 2. Bonnefoy; 3. Dreux.

Lancement du disque : 1. Messerschmitt (32 mèt.); 2. Rudolf (28 m. 32).

1,500 mètres : 1. G. Huet; 2. D. Huet; 3. Laury; 4. Dreux. Temps : 4 m. 83.

Saut en hauteur de face : 1. Messieu (1 m. 40); 2. Rudolf (1 m. 40); 3. Melan.

400 mètres : 1. Boyorier; 2. Gaudhart; 3. Cheminade. Temps : 54 s. 4/5.

Lancement du poids : 1. Messerschmitt (11 m. 20); 2. Rudolf; 3. Mathieu.

COURSE A PIED

A PARIS

LE PRIX MAURICE-DEZAUX

La réunion interclubs donnée dimanche à la Croix-Catalan par le Racing-Club de France, en souvenir d'un de ses membres, mort au champ d'honneur, a été très intéressante. Voici les résultats :

60 mètres. — 1. Mourlon (C. A. S. G.), 7" 1/5; 2. Renaud (W. H.); 3. Soulignac (R. C. F.).

1,200 mètres. — 1. H. Arnaud (C. A. S. G.); 2. Burtin (C. G. E.); 3. Audinet (C. A. S. G.); temps : 3' 15" 2/5.

3,000 mètres. — 1. Denis (R. C. F.); 2. Bouchard (R. C. F.); 3. Delvart (C. A. S. G.); temps : 9' 39".

300 mètres. — 1. G. André (R. C. F.); 2. Ferry (A. S. F.); 3. Guy (C. G. E.); temps : 36" 3/5.

Classement par clubs : 1. Club athlétique de la Société Générale : 62 points; 2. Racing-Club de France : 68 points; 3. Club Général d'Entraînement, 126 points; 4. Association Sportive Française : 146 points; 5. White Harriers : 185 points.

Le Prix du Jockey-Club, course relais de 1,000 mètres par équipe de six coureurs, complétait le Dezaux. Les résultats furent :

1. Stade Français (Hommi-Gautier-Seurin-Delvard-Orabona-Chevallier); 2. Racing-Club de France; 3. Club Général d'Entraînement; temps : 1' 55" 4/5.

BOXE

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES POIDS LOURDS

Miles contre Lurie

Au cours de la réunion du vélodrome du Parc, le speaker a annoncé que le match-défi comptant pour le championnat de France des poids lourds se disputera dimanche prochain, en 20 rounds, au vélodrome de Caudéran.

WATER-POLO

A PARIS

DEUX MATCHES

A la piscine Château-Landon, le match de water-polo, qui mettait en présence dimanche une équipe militaire et la Libellule, n'a donné aucun résultat, trois buts ayant été marqués de chaque côté.

Comme lever de rideau, le Sporting-Club universitaire de France a battu une équipe américaine par 4 buts à 1.

Le capitaine Decoin arbitra les deux matches. Remarqué la présence du colonel Sée, directeur de l'école de Joinville.

AUTOMOBILISME

La course internationale d'Indianapolis

SERIE D'ACCIDENTS — UN FRANÇAIS TUÉ

New-York, 31 mai. — Les épreuves de la course internationale d'automobiles qui se courait aujourd'hui à Indianapolis ont été attristées par une série d'accidents au cours desquels trois coureurs furent tués et un mécanicien très grièvement blessé.

Tandis que se disputaient les 400 premiers kilomètres de l'épreuve de la Liberté, le Français Louis Lecoc et son mécanicien Bandini capotèrent. Leur machine ayant pris feu, tous deux ont été carbonisés avant qu'il ait été possible de leur porter secours.

L'Américain Arthur Thurman, dont la machine capota sur le circuit du retour, a été également tué sur le coup. L'état du mécanicien est désespéré.

Un autre Français, Jean Chassagne, qui remplaçait Paul Bablot, s'est jeté contre l'une des balustrades de la piste, et n'échappé à la mort que par miracle. Son mécanicien a été blessé légèrement.

La piste, sur un parcours de 400 kilomètres, était dans un état déplorable.

Ralph de Palma a tenu la tête pendant la plus grande partie du temps. A la fin du centième tour, il a dû s'arrêter, l'une de ses soupapes s'étant brisée. A ce moment, quatorze machines avaient été forcées d'abandonner également.

New-York, 31 mai. — Les résultats définitifs pour la course de la Liberté d'Indianapolis sont les suivants :

Wilcoy arrive en tête, ayant parcouru 800 kilomètres en 5 h. 44 m. 21 s.

Eddie Hearle, pilotant une machine Durant, arrive second, avec 5 h. 46 m. 16 s.

Troisième, le Français Jules Goux.

BORDEAUX

1

Il y a un an

3 JUIN 1918

L'offensive ennemie est enrayée. Nos troupes arrêtent les Allemands devant la forêt de Villers-Cotterets, reprennent Faverolle et tiennent le mont de Choisy.

Clôture des séances du Conseil supérieur de guerre interallié tenu à Versailles du 1er au 3 juin. Les présidents du conseil des trois pays alliés, France, Grande-Bretagne et Italie, ont décidé de faire deux déclarations : 1. au sujet de la création d'un Etat polonais uni et indépendant avec libre accès à la mer; 2. en vue d'exprimer leur vive sympathie par les aspirations nationales des peuples tchéco-slovaques et yougo-slaves vers la liberté.

Publication du traité entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Démission de M. de Brocqueville, président du conseil belge.

Le peuple suisse, appelé à se prononcer, par la voie du référendum, sur l'impôt fédéral direct, repousse le projet.

La Foire de Bordeaux

LA VISITE DU MINISTRE AUX STANDS

Dans le compte rendu forcément succinct que nous avons donné de l'inauguration de la Foire de Bordeaux, il ne nous a pas été possible de parler en détail de la visite du ministre des colonies aux divers stands des Quinconces.

Ainsi que nous l'avons signalé, les multiples et fort intéressantes installations de nos diverses colonies en pays de protectorat ont tout particulièrement et avec juste raison retenu son attention. Elles renferment en effet, des échantillons et fournissent des indications qui seront précieux pour nos commerçants et nos industriels.

Parmi les autres pavillons officiels qui ont été plus spécialement remarqués par le ministre, il convient de citer celui du ministère du travail (Offices publics de placement).

M. Simon a examiné avec le plus vif intérêt les photographies et les graphiques concernant une quarantaine d'Offices. Ces documents démontrent l'importance et les progrès considérables du service du placement public en France.

M. Félicien Court, délégué du ministre du travail et de la prévoyance sociale, a reçu M. Henry Simon et lui a fait les honneurs de l'exposition. MM. les directeurs des Offices de Bordeaux et les contrôleurs de la main-d'œuvre civile étaient également présents.

M. Simon s'est félicité de voir le département du travail dignement représenté à la Foire, et a chaleureusement complimenté les organisateurs qui sont les collaborateurs d'une œuvre sociale intéressante entre toutes.

Les divers « Salons » des beaux-arts et leurs très brillants spécimens d'art appliqué — Comité régional d'expansion économique des beaux-arts; groupe des peintures modernes; Association des anciennes élèves de l'Ecole des beaux-arts — ont été également visités par M. Henry Simon, qui a vivement félicité leurs organisateurs.

Notons enfin que les industriels et commerçants des Etats-Unis ont pris une large part à la Foire de Bordeaux. Le consul général des Etats-Unis à Bordeaux, M. A. Bucklin, a reçu le ministre des colonies dans les comptoirs où sont exposés de très nombreux articles de production américaine, spéciaux à l'exportation dans nos colonies.

LES EXCURSIONS AUX VIGNOBLES

La première excursion aux vignobles girondins — tournée Sauternes — est fixée au jeudi 5 juin courant. En voici le programme :

Châteaux Coutet, Climens (arrêt); Rabaud-Promis, Rabaud-Sigalas, Lafaurie-Peyraguey, Haut-Peyraguey, château Vigneau-Pontac, La Tour-Blanche (arrêt), château Filhot, château Guiraud, château Yquem (arrêt), dégustation, château Suduiraut, Rieussec Roquetaillade (arrêt). Retour par Langon.

Coût de chaque excursion en automobile, 50 fr. Se faire inscrire 17, cours du Maréchal-Foch, bureau de la Foirea, ou aux Quinconces, bureau du comité-directeur.

La Quinzaine coloniale

Les conférences, accompagnées de nombreuses vues cinématographiques, auront lieu aux dates suivantes, à dix-sept heures quinze, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, pendant la durée de la foire, à l'Alhambra.

Les sujets traités seront les suivants :

Lundi 2 juin : *Les Marchés africains*, par M. G. François, délégué du gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Mardi 3 juin : *Madagascar*, son histoire ses mœurs, ses richesses, son effort pendant la guerre, par M. G. Pelletier, délégué du gouvernement général de Madagascar.

Mercredi 4 juin : *L'Algérie*, prolongement de la France, par M. le général Aubier, ancien commandant de la division d'Oran.

Vendredi 6 juin : *La France en Tunisie*, par M. Louis Robin, directeur de la Ligue coloniale française.

Lundi 9 juin : *Les Antilles françaises et les Nouvelles-Hébrides*, par M. Laisant, attaché à l'Office colonial.

Mardi 10 juin : *Le Congo et le Cameroun*, par M. Fernand Rouget, délégué du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française.

Mercredi 11 juin : *Les grands produits d'importation de l'Indo-Chine*, par M. Henri Gourdon, inspecteur de l'Instruction publique de l'Indo-Chine. (Cette conférence est organisée avec le concours de l'Agence économique de l'Indo-Chine.)

Vendredi 13 juin. — *Les Merveilles de l'Indo-Chine*, par M. Henri Gourdon, inspecteur de l'Instruction publique de l'Indo-Chine. (Cette conférence est organisée avec le concours de l'Agence économique de l'Indo-Chine.)

En outre des places réservées aux nombreux concurrents du concours interscolaire et aux membres de la Ligue coloniale française, il y aura des places à 1 fr. et 0 fr. 50 pour les personnes désireuses d'assister à ces instructives et intéressantes conférences